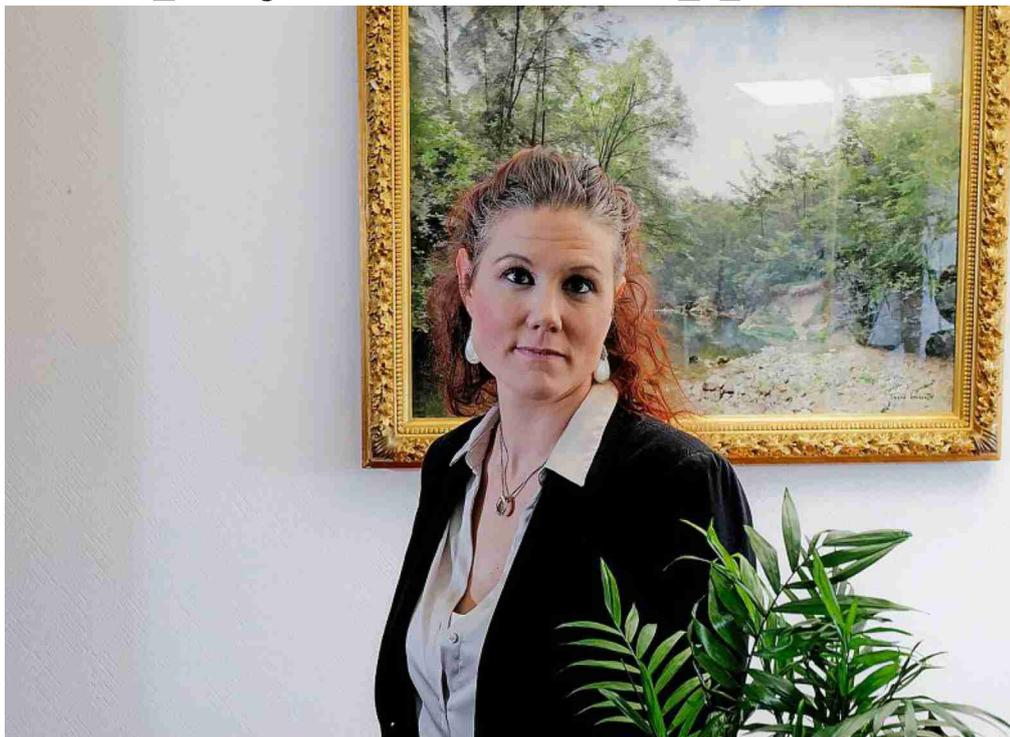




Municipalisation des crèches à Lancy «Ce projet devrait rapporter de l'argent»



Pour la conseillère administrative socialiste de la Ville de Lancy, la municipalisation des crèches est une bien meilleure option que la création d'une fondation. STEEVE IUNCKER-GOMEZ
Léa Frischknecht

La conseillère administrative Salima Moyard s'accroche à son plan pour la petite enfance.

Il reste quelques semaines au comité de l'initiative «Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy» pour récolter les signatures nécessaires. Pour rappel, cette initiative émane de la droite lancéenne qui s'oppose à la municipalisation des crèches adoptée en mars dernier par le Conseil municipal. Les initiants souhaite-

raient opter pour une gouvernance via une fondation. Modèle auquel Salima Moyard ne croit pas. La municipalisation des crèches, c'est le grand projet de sa législature et la conseillère administrative ne se laisse pas décourager par ses opposants.

Salima Moyard, pourquoi ne pas avoir proposé un modèle de fondation pour résoudre les problèmes du secteur de la petite enfance à Lancy?

Je l'ai bien évidemment étudié, c'était une des pistes proposées par le rapport Jacquemet qui dressait les dysfonctionnements du système associatif actuel. Mais

après avoir étudié toutes les possibilités, j'ai constaté pas mal de problèmes avec cette proposition.

Selon le comité d'initiative, une fondation composée de conseillers municipaux et de parents serait pourtant plus démocratique.

Je me demande en quoi deux parents dans une fondation de douze personnes est une gestion démocratique. Toutes les familles seront représentées par seulement deux personnes. À mon sens, mon projet est plus démocratique, car nous avons proposé la création d'associations de parents pour que ceux-ci continuent à donner leur avis. L'idée



les a beaucoup intéressés. Tous sont fatigués de l'investissement et des responsabilités que cette tâche requiert lorsqu'on est bénévole, particulièrement dans les garderies. De plus, il faut comprendre qu'un conseil de fondation n'est pas professionnel. La question de la petite enfance ne cesse de se complexifier aujourd'hui, et notre modèle a l'avantage de la placer entre des mains professionnelles, comme mission de service public.

Les initiants avancent que, dans le rapport Jacquemet, votre projet est estimé à 1,3 million de francs, une somme non négligeable.

Nous estimons qu'en 2022 la municipalisation, au lieu de coûter, va rapporter de l'argent à la commune. Une analyse des budgets actuels des crèches a permis de comprendre qu'elles en thésaurisaient une partie par mesure de précaution. Cet argent dormant représente près de 1,2 million de francs. De plus, chaque année, en moyenne, 650'000 francs

sont budgétés en trop par les institutions. Avec la municipalisation, cette somme sera ramenée à zéro. Les coûts induits par notre projet devraient donc être raisonnables.

Selon l'initiative, la fondation devrait coûter 800'000 francs de moins que la municipalisation. La droite affirme vouloir créer des places de crèche avec cette économie.

Il faut se demander qui construit les crèches. La fondation ou la commune? Je me permets de rappeler que le PLR et le PDC ont refusé la préemption de la parcelle des palettes sur laquelle nous prévoyons justement la construction d'une crèche. L'affirmation selon laquelle les initiants économiseront de l'argent pour créer plus de places de crèche relève de la pensée magique. Qui se chargera d'acheter des parcelles pour ces constructions? La fondation le fera-t-elle en s'appuyant sur les compétences et les ressources de la commune, qu'elle devra payer

pour cela? Si c'est le cas, à quoi bon? Soulignons enfin qu'une fondation représente aussi de nombreux coûts annexes superflus, tels qu'un capital de dotation, des jetons de présence, sans parler des postes qui feront «doublon» avec l'administration. Alors même que nous prôtons la mutualisation des ressources.

Cette initiative tombe en plein processus de municipalisation. Comment cela se passe-t-il? L'avancée de votre projet est à l'arrêt?

Si cette initiative aboutit, nous participerons activement au débat sur un vrai enjeu de société, et je m'en réjouis d'avance! Pour l'heure, nous continuons de travailler d'arrache-pied sur la centralisation des crèches et garderies, car c'est un point commun entre la municipalisation et la fondation. La dénonciation de la CCT et le changement de caisse de pensions pour les futurs fonctionnaires sont quant à eux en suspens, mais pour peu de temps, je l'espère.